

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES ET FORFAITAIRES

OBJET DU MARCHE

Marché d'assistance pour la gestion des recours déposés dans le cadre du droit

au logement opposable et du droit à l'hébergement opposable en Haute-Garonne

DOSSIERS DE RECOURS AMIABLES, GRACIEUX ET CONTENTIEUX A INSTRUIRE (LOGEMENT ET HEBERGEMENT – DALO/DAHO)

DÉTAIL DES PRESTATIONS	Unité	Quantités annuelles indicatives non contractuelles	Prix unitaire par dossier HT	Prix unitaire par dossier TTC
PHASE 1 : RÉCEPTION ET COMPLÉTUDE DES DOSSIERS AVEC ENREGISTREMENT ET DÉLIVRANCE DE L'ACCUSE DE RÉCEPTION				
- Réception des dossiers (voie postale ou dématérialisée le cas échéant) - Enregistrement des dossiers : saisie dans l'outil national de gestion et de suivi des recours des diverses étapes de la procédure de réception du dossier complet avec édition des courriers d'accusé de réception - Vérification de la complétude du dossier et de la DLS pour les recours DALO. Relance du demandeur pour l'obtention des pièces manquantes. Sollicitation des partenaires si besoin dans le but de compléter le dossier. Délai de réalisation : 10 jours à compter de la réception du dossier > dossiers droit au logement opposable (DALO) et droit à l'hébergement opposable (DAHO)	Dossier	1200		

PHASE 2 : INSTRUCTION DES DOSSIERS AVEC PROPOSITION D'AVIS

- DALO : Instruction du dossier avec sollicitation des partenaires et enquête sociale si besoin
- DAHO : saisie SIAO et Préfecture DMI
- vérification de la conformité et de l'évolution éventuelle des situations depuis la saisie (caf.fr , fichier partagé Imhoweb...)
- Proposition d'un avis consultatif sur les suites à donner au recours pour éclairer la COMED sur la situation du requérant.
- Inscription à l'ordre du jour de la COMED via Comdalo dans les délai réglementaire de 3 mois (6 semaines pour les DAHO)

Dossier

1200

PHASE 3 : ROGRAMMATION DES DOSSIERS A L'ORDRE DU JOUR ET PRESENTATION DES DOSSIERS DEVANT LA COMMISSION, ENREGISTREMENT DES DECISIONS, NOTIFICATION AU REQUERANT

Avant la COMED :

- Edition de l'ordre du jour, sous la forme d'un tableau des dossiers inscrits à la COMED avec proposition de décision
- Envoi courriel d'invitation aux membres de la COMED 5 jours avant la reunion, avec tableaux des dossiers inscrits à l'ordre du jour et PV validé de la séance précédente

Pendant la COMED :

- présentation des situations inscrites à l'ordre du jour et proposition d'avis, répondre aux questions des membres,

Dossier

1200

- consigner les décisions prises et leurs motivations, les motifs retenus, les orientations, mesures d'accompagnement social Après la COMED : - concernant les recours ajournés par la commission pour complément d'information, rechercher les informations et reprogrammer le dossier à une Commission ultérieure - Edition des décisions individuelles via Comdalo et du courrier de transmission - Notification des décisions individuelles aux requérants (lettre simple pour les décisions prioritaires, lettre suivie pour les rejets) - Envoi au service relogement de la liste des requérants reconnus PU DALO, avec mesures AVDL - Envoi au SIAO la liste des requérants reconnus PU DAHO - Envoi aux services d'Action logement services la liste des requérants reconnus PU DALO salariés ou demandeurs d'emploi.				
PHASE 4 TRAITEMENT DES RECOURS GRACIEUX RELATIFS A DES DOSSIERS INSTRUITS PAR LE PRESTATAIRE DE L'ENREGISTREMENT A LA NOTIFICATION DE LA NOUVELLE DECISION:				
Pour les dossiers traités par le prestataire qui feraient l'objet d'un recours gracieux : • Enregistrer le recours gracieux dans l'application COMDALO • Instruire le recours en vérifiant les nouveaux éléments apportés par le	Forfaitaire			

requérant; • Proposer un avis sur le recours gracieux • Programmer l'examen du recours en COMED et l'inscrire à l'ODJ • présenter le recours en COMED • Saisir la décision dans COMDALO • Notifier la décision au demandeur				
PHASE 5 RESTITUTION DES DOSSIERS PAPIER				
- Restitution des dossiers papier après le COMED sous chemise cartonnée numérotée par voie postale 2 mois après la notification de la décision	Dossier	1200		